



URGENCES ET TRAVAIL ELECTRISATION

Le courant électrique peut provoquer des dégâts sur tout son passage à l'intérieur du corps (cœur, reins, nerfs).

Que faire en cas d'électrisation d'un travailleur ?

- **NE PAS TOUCHER** la victime
- **COUPER** ou faire couper le courant (prévenir une éventuelle chute de la victime suite à la coupure de courant)
- **ALERTER immédiatement** les secours les secours SAMU 15 fonctions vitales : pouls, conscience, respiration)



Une victime électrisée doit **IMPÉRATIVEMENT CONSULTER UN MÉDECIN EN URGENCE** même lorsqu'elle ne se plaint de rien.



Le blessé est inconscient :

- **Il respire** : placez-le en position latérale de sécurité (PLS), couvrez-le, ne le quittez pas et surveillez constamment son état.
- **Il ne respire pas** : il faut pratiquer au plus vite un massage cardiaque et utiliser le défibrillateur (risque de fibrillation ventriculaire)



<https://www.croix-rouge.fr/les-gestes-de-premiers-secours/inconscience>